

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KIYALA AYURVERDIC SHOP »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME 220 LGTS
TOUR HARMATTAN REZ-DE-CHAUSSEE, Lot ADJAME
220LGTS, Ilot CITE DES TOURS (ND TOUR HARMATTAN)

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 05/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KIYALA AYURVERDIC SHOP »

Objet : Connexes - Prestations diverses, Ventes d'articles à base de plantes , d'épices, Ventes d'articles divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME 220 LGTS
TOUR HARMATTAN REZ-DE-CHAUSSEE, Lot ADJAME
220LGTS, Ilot CITE DES TOURS (ND TOUR HARMATTAN)

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA GONAN MARIE-DENISE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00382 du 13/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03110/GTCA/RC/2023 du 13/01/2023

